VILLE DE
SAINT-MÉDARD
EN-JALLES

Présentation synthétique du Compte Financier Unique 2025

Depuis 2021, le Compte Financier Unique (CFU) est expérimenté dans le secteur public local par près de 2 500 collectivités. Le CFU remplace le compte administratif et le compte de gestion, permettant ainsi une gestion plus simple et plus transparente des finances publiques.

Bilan de l'année 2025

L'exercice 2025 est le dernier de la mandature qui a débuté en 2020. Des projets importants ont donc été finalisés durant cette année au bénéfice de la population saint-médardaise :

- l'aménagement du parc Brassens ;
- le plan de travaux concernant l'ensemble des écoles élémentaires avec celle de P. et M. Carrié (Magudas) en 2025, notamment sur le volet rénovation énergétique ;
- les travaux et aménagements de l'école Renée Lacoude (Cérillan) avec notamment la végétalisation des façades, la pompe à chaleur ;
- l'installation d'une chaufferie biomasse à la maternelle Corbiac ;
- l'installation de panneaux photovoltaïques à Olympie ;
- l'installation de caméras en entrées de ville ;
- la construction et l'aménagement du hangar des services techniques ;
- les travaux à l'espace Jacques Brel ;
- les équipements de la salle Louise Michel après sa complète rénovation ;
- le mémorial en mémoire des victimes de toutes les guerres.

La Ville a également poursuivi la construction de la nouvelle Maison de la Petite Enfance qui est financée à plus de 50 % du montant Hors Taxe.

Conformément aux orientations budgétaires pour 2025, la réalisation de ce budget s'est faite autour des axes prioritaires définis par la municipalité autour des valeurs de solidarité, de transition écologique, de haut niveau de services pour ses habitants et de proximité :

- un budget qui protège et accompagne
- un budget qui prépare l'avenir durablement
- un budget qui rassure

Malgré un contexte budgétaire extrêmement contraint avec notamment l'apparition en 2025 du DILICO, mesure gouvernementale pour réduire la dépense publique nationale en mettant à contribution les collectivités locales, la poursuite de la baisse de la Dotation Globale de Fonctionnement, le relèvement des cotisations retraites, la Ville a su mener de nombreuses actions en 2025 et maintenir ainsi la qualité des services publics grâce à une gestion rigoureuse de ses dépenses et notamment de sa masse salariale et également en allant chercher des subventionnements tant en fonctionnement qu'en investissement ainsi que des partenariats avec des acteurs publics ou privés. Les indicateurs financiers en cette clôture d'exercice restent donc convenables avec une épargne brute de plus de 4 millions d'euros, une épargne nette de presque 1,5 millions d'euros et une capacité de désendettement inférieure à 8 ans.

Le CFU 2025 en chiffres :

	Recettes	Dépenses
Résultats reportés 2024	4 127 647,15 €	5 477 820,44 €
Exercices 2025	59 198 182,87 €	57 568 799,72 €
Report 2025	2 802 848,36 €	1 900 038,90 €
Totaux	**66 128 678,38 €**	**64 946 659,06 €**

En prenant en compte les résultats reportés de 2024, le solde de clôture et les reports de l'exercice 2025, on obtient un résultat excédentaire de 1 182 019,32 €, qui sera affecté majoritairement à la couverture du besoin de financement de la section d'investissement sur l'exercice 2026.

1/ LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

1.1 - Les dépenses de fonctionnement

Les dépenses réelles de fonctionnement s'élèvent à 42 921 747 € en 2025.
Leur évolution entre 2024 et 2025 est de + 3,10 %. La Ville a dû faire face à des hausses de ses dépenses de fluides et de nouvelles mesures réglementaires impactant la masse salariale. De plus, en 2025, est apparue une charge nouvelle pour les collectivités territoriales avec le DILICO pour 286 547 €.

Cette évolution se décompose comme suit :

- les charges à caractère général ont augmenté de +3,59 %

- les dépenses de personnel sont en hausse de +2,06 %
- les autres charges de gestion courantes composées essentiellement des subventions sont en hausse de 3 %
- les intérêts de la dette ont baissé de -10,40 %
- les autres dépenses sont en forte hausse de +95,89 % en raison de l'apparition du DILICO, charge nouvelle pour la commune.

1.2 - Les recettes de fonctionnement

Les recettes réelles de fonctionnement s'élèvent à 46 943 792 € en 2025. Elles sont en légère baisse de -1,20 % par rapport à 2024 notamment en raison de la baisse de dotation globale de fonctionnement et de la non perception en 2025 de recettes au titre des assurances.
Elles se décomposent ainsi :

- les produits des services sont en très légère baisse par rapport à 2024 de -0,85%
- la fiscalité augmentent de +1,45 % principalement sous l'effet de la revalorisation légale des bases fiscales qui a été de 1,7% en 2025
- les reversements et contributions de Bordeaux Métropole sont en légère baisse
- la dotation globale de fonctionnement (DGF) baisse de -28,19 % due à l'écrêtement de la DGF pour le redressement des comptes publics
- les participations des partenaires dont principalement la CAF sont stables
- les autres produits de gestion (dont loyers) s'établissent à 687 K€.
- les recettes exceptionnelles s'élèvent à 17 K€.

2/ LA SECTION D'INVESTISSEMENT

2.1 - Les dépenses d'investissement

Les dépenses réelles d'investissement s'élèvent à 12 362 898 € en 2025.
Elles sont constituées principalement des dépenses d'équipement et du remboursement du capital de la dette.

- Les dépenses d'équipement s'élèvent à 8,979 M€ en 2025

- le remboursement du capital de la dette s'élève à 2,5 M € en 2025

2.2 - Les recettes d'investissement

Les recettes réelles d'investissement s'élèvent à 9 177 984 € en 2025.
L'excédent de fonctionnement capitalisé s'élève à 3,477 M€.
La Ville a réalisé deux emprunts pour un montant total de 3,114 M€.
Le fonds de compensation pour la taxe sur la valeur ajoutée (FCTVA) s'élève à 1,187 M€ en 2025.
La Ville a perçu 365 K€ de recettes reversées par Bordeaux Métropole au titre de la taxe d'aménagement.
Les autres recettes d'investissement perçues par la Ville en 2025 s'élèvent à 1,013 M€ sous forme de subventions d'équipement.